



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 1^{er} février 2016

Pour le droit de revendiquer, stop à la répression syndicale !

L'Union Syndicale de l'Intérim CGT, la Fédération des Activités Postales et de Télécommunication CGT et la section CGT START PEOPLE dénoncent avec la plus grande vigueur la mise à pied conservatoire prise à l'encontre de notre camarade Frédéric WILLEMAIN, militant CGT chez START PEOPLE et membre de la Commission Exécutive de son organisation. Elles condamnent fermement les atteintes aux droits de grève et aux droits de revendiquer orchestrées par START PEOPLE et LA POSTE.

Par courrier du 25 janvier 2016, la Direction de la société d'intérim START PEOPLE vient d'informer notre délégué syndical Frédéric WILLEMAIN, de sa mise à pied à titre conservatoire et convocation à entretien en vue d'un licenciement pour faute lourde pour le 4 février 2016.

START PEOPLE lui reproche d'avoir soi-disant empêché le 16 décembre 2015, des salariés intérimaires de pénétrer sur le site de LA POSTE à RIVESALTES (66) et d'avoir soi-disant agressé le directeur de cet établissement.

Voici les faits :

Depuis le 30 novembre 2015, un conflit du travail oppose les salariés de LA POSTE de Rivesaltes à la Direction du courrier. Alors que les postiers sont en grève depuis 61 jours, LA POSTE ne répond pas aux légitimes revendications des grévistes de création d'emploi et de maintien du service public de proximité.

Pour casser la grève, la Direction n'a trouvé mieux que de faire appel à des salariés intérimaires de START PEOPLE pour remplacer illégalement des grévistes, comme elle pratique partout en France et alors qu'elle a déjà été condamnée pour cela.

Informée par les militants de la CGT FAPT de ces faits extrêmement graves, la CGT START PEOPLE, a décidé de faire se déplacer sur les lieux notre délégué syndical, Frédéric WILLEMAIN, qui s'est présenté sur le piquet de grève devant le site afin d'informer les salariés intérimaires de l'illégalité de ce recours et de leurs droits.

Il est important de noter que l'enquête de l'Inspection du Travail de Perpignan a relevé le recours illégal aux intérimaires pour remplacement de grévistes.

Frédéric n'a fait qu'exercer son mandat de syndicaliste qui consiste à informer les salariés sur des pratiques illégales et qui mettent en opposition les travailleurs les uns contre les autres.

A travers Frédéric, le patronat cherche à réprimer l'élan de solidarité entre les intérimaires et les postiers en lutte.

La sanction que tente d'infliger START PEOPLE à notre camarade, est totalement injustifiée et s'inscrit dans le climat de répression syndicale que les militants CGT subissent de façon accentuée depuis de nombreux mois, comme à AIR France, GOODYEAR ou ID LOGISTICS.

START PEOPLE n'a pas manqué l'occasion de nous montrer son vrai visage. A travers la répression contre la CGT, c'est le syndicalisme que l'on cherche à bâillonner.

L'objectif de START PEOPLE est sans ambiguïté. Elle personnalise les conflits, et tente d'isoler et de briser les militants les plus combattifs.

Elle cherche à éliminer la 1^{ère} organisation syndicale de START PEOPLE, qui a obtenu 48% des voix lors des dernières élections professionnelles en janvier 2015.

Dans un contexte où partout en France dans les entreprises, la CGT dénonce les méthodes de management inhumain, répressif, envers les salariés intérimaires et permanents, à la solidarité entre salariés, les Directions donnent un message clair : la répression !

A cette tentative, nous répondrons par l'action collective et solidaire, ces pratiques d'intimidation n'empêcheront jamais la CGT START PEOPLE d'agir pour la défense des intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels, des salariés. Nous ne lâcherons rien et nous mettrons les énergies et le temps qu'il faudra pour faire cesser ces méthodes.

Le camarade visé n'a pas été choisi au hasard. C'est un délégué qui s'est illustré quotidiennement pour défendre les droits sociaux des salariés intérimaires et permanents de l'entreprise.

A chaque militant syndical victime de ces agissements, c'est la liberté syndicale et les droits des salariés qui reculent. Ne les laissons pas faire !

Nous invitons les salariés à se mobiliser largement par toute forme d'action le jeudi 4 février, à l'appel de La CGT, lors d'une grande journée nationale pour les droits et la défense des libertés individuelles et collectives.

Dans la période actuelle, de plus en plus de militants syndicaux, sont poursuivis en justice comme de vulgaires criminels pour des faits militants, de revendication ou de grève.

La véritable violence est la violence sociale faite aux salariés quotidiennement par le patronat, aidé du gouvernement qui n'entend que ses revendications, et fait subir une violence supplémentaire en condamnant durement ceux qui luttent, comme les 8 de GOODYEAR.

Ces accusations mensongères portées à l'encontre de Frédéric, s'illustrent ici pour satisfaire les intérêts des actionnaires : ceux de LA POSTE, ceux de START PEOPLE, ceux de RECRUIT (futur actionnaire majoritaire du groupe USG dont fait partie START PEOPLE).

Tous ensemble, dans l'action le jeudi 4 février pour le droit de revendiquer, et la défense des libertés individuelles et collectives !

Contacts Presse :

André FADDA, USI-CGT 06 81 21 93 14

Hélène DEL AGUILA, FAPT CGT 06 17 36 26 43

Michel GÉRARD, FAPT CGT 06 72 99 69 58